RELATION

Du Voyage des cent trente-deux Nantais, envoyés à Paris par le Comité révolutionnaire de Nantes.

AVERTISSEMENT.

CETTE Relation n'étoit point destinée à l'impression : quelques uns d'entre nous l'avoient rédigée comme on rédige des notes sur les événemens les plus remarquables de sa vie, c'est-à-dire, sans soin & sans prétention. Tant que le Comité révolutionnaire de Nantes a exercé, dans cette Commune & dans le Département de la Loire inférieure, la puissance la plus arbitraire, la crainte bien légitime d'exposer à sa fureur nos familles entières, nous a imposé la loi du plus rigoureux silence. Pleins de confiance dans la justice nationale, nous avons dû étouffer nos plaintes. Mais aujourd'hui qu'il est bien prouvé que le Comité de Nantes a épuisé sur nous tous ses moyens de nuire, nous devons à la vérité, à la justice & à l'humanité, de déclarer toutes les persécutions auxquelles nous avons été en butte. On verra, par cette relation, quels ont pu être les desseins du Comité, en nous faisant faire un voyage aux accidens duquel nous n'avons pu échapper que par une suite de prodiges. Si dans un Département où il existoit tout-à-la fois Tribunal révolutionnaire, (1) Commission militaire & Tribunal criminel, on a trouvé d'autres moyens de se défaire de nous qu'en nous dévouant à une mort presqu'inévitable, il est bien évident que nous ne sommes qu'un triage d'hommes, victimes des fureurs contre-révolutionnaires du Comité, & innocens, même de son aveu.

---

(1) Ce Tribunal étoit en activité depuis le 9 Brumaire, c'est-à-dire, un mois avant notre départ. Le Comité de Nantes est maintenant traduit au Tribunal Révolutionnaire, à Paris.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ. FRATERNITÉ.

RELATION

Du voyage des cent trente-deux Nantais, envoyés à Paris par le Comité révolutionnaire de Nantes.

L'AN deuxième de la République Françoise, une & indivisible, le 7 Frimaire, (27 Novembre 1793, *vieux style*) nous sommes partis de la maison de l'Eperonnière, située à l'extrémité de la ville de Nantes, sur le chemin de Paris, au nombre de cent trente-deux, conduits par un détachement du onzième bataillon de Paris, que commandoit le citoyen Boussart.

Réveillés dès cinq heures du matin, à sept heures rangés sur deux lignes dans la cour, on nous ordonna de remettre nos couteaux, ciseaux, rasoirs, &c. lesquels ne nous ont pas été restitués, & dont nous ne connoissons pas encore les dépositaires. Le citoyen *Borgnier*, qui est mort à Paris, & dont l'épouse s'est de désespoir jettée par une

fenêtre dans la rue du Temple (1), réclama contre ſon envoi à Paris, & proteſta qu'il n'étoit point inſcrit ſur la liſte ; mais bien un nommé *Borgnis*, auquel on le ſubſtituoit. Nous nous attendions ſi peu à partir, que nous n'avions, la plupart, que des ſabots. Il fut permis à chacun de nous de prendre une paire de ſouliers de munition. La conſigne nous défendoit de rentrer dans les chambres ; ceux qui reſtoient nous jettèrent, par les fenêtres, nos couvertures : c'eſt tout ce que nous pumes emporter, quelques-uns avoient eu la précaution de deſcendre leurs paquets. Toute communication, avant le départ, nous fut refuſée ; on repouſſoit nos femmes éplorées, nos parens conſternés. Pour la première fois les tyrans furent, ſans le vouloir, humains par l'excès même de leur barbarie : ils nous épargnèrent l'horreur des adieux ! Une épouſe ne pouvant voir ſon mari, lui écrivit ſur un chiffon, au dos d'un très-court mémoire de blanchiſſage : l'officier de garde porta le ſcrupule juſqu'à refuſer de remettre ce billet, dans la crainte que les chiffres ne fuſſent des caractères ſecrets. Nous partîmes à midi ; on nous avertit que quiconque s'écarteroit d'un pas ſeroit fuſillé. Onze voitures avoient reçu le plus grand nombre des vieillards, malades & infirmes ; à trois quarts de lieue de Nantes, ceux qui avoient leurs paquets purent les dépoſer ſur un charriot. Nous nous examinions les uns après les autres, notre

(1) Hôtel de l'Europe.

ſurpriſe étoit extrême ; nous ne nous connoiſſions point ; nulles relations d'aucune eſpèce n'avoient exiſté entre preſque tous. Nous arrivâmes à *Oudon* vers les neuf heures du ſoir, au milieu de l'obſcurité la plus profonde, en marchant dans la boue, & n'ayant pris, depuis le matin, ni repos ni nourriture. A la deſcente d'*Oudon*, l'un de nous diſparoît ; il étoit également facile à tous les autres de s'échapper : le chemin étoit ſi mauvais & la nuit ſi noire, que ſoldats & citoyens tomboient pêle mêle dans les foſſés, & s'entr'aidoient à ſe relever. *Tiger*, l'un de nous, s'égara ; une vieille femme lui offrit un aſyle sûr, il refuſa cette offre, & ſe fit conduire à *Oudon*. On nous y avoit logés dans l'égliſe, ſur de la paille. On nous diſtribua du vin, du pain très-noir & du lard rance, ſi mauvais que les volontaires s'en ſervoient pour graiſſer leurs ſouliers. Pluſieurs furent obligés de reſter aſſis ou debout pendant toute la nuit ; elle fut mauvaiſe pour tous : déjà nous avions pluſieurs malades. Le citoyen *Fleuriot*, natif d'*Oudon*, paſſa la nuit, couché ſur la tombe de ſon père !

Le lendemain le rappel battit à cinq heures, nous partîmes à ſept ; à Ancenis, où nous ne fîmes que paſſer, des volontaires, trompés ſur notre véritable qualité, nous accablèrent d'injures violentes. A une demi-lieue de cette ville, nos plaintes nous obtinrent une halte de quelques minutes pour dévorer les reſtes de notre repas de la veille. Quelques-uns

étoient si fatigués qu'ils restoient en arrière, malgré la lenteur de la marche ; à défaut de voitures, il fallut les monter sur des chevaux d'Officiers. Notre entrée à *Varades* fut très-inquiétante. Nous y entendîmes des injures & des menaces plus fortes & plus multipliées qu'à *Ancenis*. On nous logea dans l'église, sur du foin mouillé ; nous éprouvions l'extrême incommodité de ne pouvoir sortir qu'un à un pour satisfaire aux besoins les plus pressans : on nous donna du vin, du même pain qu'à *Oudon*, & du bœuf salé.

Le 9 frimaire, nous nous mîmes en route à huit heures (1). Nous devions coucher à *Saint-Georges*, mais nos conducteurs y furent informés que les brigands se disposoient à attaquer *Angers* ; ce qui leur fit craindre d'être coupés dans leur route, & les détermina à la poursuivre. Après une halte d'une demi-heure, à deux cents pas au-delà du bourg, on nous distribua le reste des provisions de *Varades*,

(1) L'un d'entre nous dormoit dans un confessional, au moment où sortis de l'église, nous allions nous remettre en route. Il fut éveillé par les menaces de *Bologniel*, membre du Comité révolutionaire de Nantes, & l'un de nos conducteurs. *Les b .... les f.... gueux*, disoit-il, *si j'en trouvois encore un ici, je lui abattrois la tête avec mon sabre*. Alors *Bologniel* étoit seul dans l'église avec quatre gardes nationaux Notre compagnon d'infortune n'osa quitter son confessional; il ne sortit de l'église qu'après *Bologniel*, & se mettant en route, seul, il nous rejoignit peu après.

avec du vin blanc qui ne reſſembloit pas mal à de l'eau de leſſive. Il faiſoit un froid rigoureux; nous fûmes obligés d'allumer du feu d'épines seches ſur le grand chemin. Un grand nombre d'entre nous fut chargé ſur des charrettes, & porté de la ſorte à Angers, où nous fûmes dépoſés au Séminaire; il étoit dix heures du ſoir.

On en avoit d'abord fait deſcendre pluſieurs vis-à-vis l'ancienne cathédrale, déjà remplie de priſonniers. Comme la foule étoit très-grande pour les voir, les injurier & les menacer, la fuite eût été facile à quiconque en eût eu le deſſein. Un habitant d'*Angers* ſe précipita ſur l'un de nous, en le qualifiant de brigand, & voulut le frapper. Quatre Volontaires s'opposèrent à ſa violence. Nous devons déclarer que les braves Pariſiens ont eu pour nous tous les égards que leur commandoit la juſtice & l'humanité. Perſuadés que tant que la loi n'a pas frappé un citoyen, il eſt ſous ſa ſauve-garde, ils proclamèrent qu'ils périroient tous plutôt que de laiſſer violer le dépôt qui leur étoit confié. *Bouſſart*, leur commandant, en fit la proteſtation en ſon nom & en celui de ſon bataillon (1). Lorſqu'au ſéminaire il eut fait l'appel nominal, qu'il nous eût tous comptés

---

(1) C'eſt lui qui ayant été témoin & préſent à la ſéance du Comité révolutionnaire de Nantes, raconta à pluſieurs d'entre nous la manière dont s'étoit fait le triage des 132 Nantais, envoyés *ſur la route de Paris*.

les uns après les autres, & vérifié qu'il n'en manquoit aucun, hors celui dont il avoit appris la fuite a *Oudon*, sa joie fut telle qu'il nous témoigna hautement que nous paroissions dignes de toute la confiance des Républicains, puisque nous n'avions pas trahi la sienne, lorsque mille circonstances inévitables nous en avoient fourni l'occasion.

Le peu de vivres qui nous avoit été distribué à *Saint - Georges* étoit consommé. Nous comptions sur une distribution nouvelle, que nos fatigues nous rendoient indispensable. Notre espoir fut déçu. Le concierge fut seulement autorisé à nous vendre ce qu'il auroit; cela se réduisit à de mauvaise soupe, de plus mauvais vin, & quelques morceaux de lard, en si petite quantité, que le plus grand nombre n'y put avoir part. On nous accorda l'usage de toute la maison; nous couchâmes, les uns sur la paille, les autres sur des paillasses & matelats appartenant à des détenus que nous remplacions.

On parloit alors d'échanges de détenus entre les départemens. Nous crûmes que notre translation étoit le résultat de cette mesure, & que nous séjournerions à Angers. (1) La maison étoit

(1) Quelques expressions du citoyen *Bouffart*, lors de l'appel nominal fait à Angers, nous laissèrent beaucoup de doutes sur la réalité du voyage de Paris; & ces doutes furent accrus par une scène violente qui eut lieu, au séminaire, en notre présence, entre *Bouffart*, & un Membre du Comité Révolutionnaire d'Angers.

commode; nous pouvions, au travers de la double porte du porche, parler aux Citoyens qui nous venoient voir. On nous permettoit de faire venir du dehors des alimens, nous profitâmes de cette permiſſion. Nos dinés étoient arrivés, nous nous mettions à table, avec un ſentiment de joie, fondé ſur notre bien-être relatif, & ſur celui bien plus grand encore de notre parfaite innocence. Tout-à-coup une garde d'environ deux cents hommes, entre dans la cour; on nous annonce notre départ prochain : mille inquiétudes ſe propagent. (1) Nous mangeons à la hâte & nous faiſons nos paquets. Nous deſcendons. Des Gendarmes ſe préſentent avec des pelottes de cordes ſous le bras, & nous annoncent qu'elles nous ſont deſtinées. A cette nouvelle, des larmes coulèrent des yeux de quelques-uns d'entre nous; ils avoient vu lier ainſi les ſcélérats & les aſſaſſins; ils étoient innocens, le déſeſpoir les ſaiſit. Aux demandes que nous fimes, on répondit avec un myſtère effrayant; ſans doute quelques plaintes un peu vives leur échappèrent, car un Gendarme tira ſon ſabre & tous les autres a ſon exemple; pluſieurs Volontaires, le fuſil armé, ſortirent de leurs rangs, & il ſeroit arrivé quelqu'événement ſiniſtre, ſi deux

---

(1) Le bruit s'étoit répandu que les détenus que nous avions remplacés au Séminaire, avoient été fuſillés & noyés au Pont de Cé le même jour.

d'entre nous n'euſſent appaiſé les Gendarmes en les avertiſſant qu'ils trouveroient dans les détenus la plus grande docilité. Ils ſe firent lier les premiers, & la chaîne fut en un inſtant formée; un Gendarme pleuroit.

Nous ſortîmes. Les Gendarmes à notre tête, s'oppoſoient à ce qu'on nous invectivât, & écartoient les hommes violens. Nous parcourûmes pluſieurs rues, on nous fit traverſer la place de la Révolution. La manière dont nous étions conduits, & les horreurs commiſes par les brigands dont on nous croyoit complices, peuvent à peine excuſer les menaces & les imprécations faites, en ce lieu, contre nous. On nous conduiſoit aux priſons ci-devant royales d'*Angers*.

Là, nous ceſsâmes d'être ſous la ſurveillance de quatre Citoyens, (1) dont l'un étoit Membre, & les autres Commiſſaires du Comité Révolutionnaire de Nantes. Ils étoient chargés de nous préparer des logemens & de pourvoir à notre ſubſiſtance. Ils connoiſſoient aſſez particulièrement pluſieurs d'entre nous : auſſi notre ſurpriſe fut quelquefois extrême. *Naud*, l'un d'eux, étoit dans la cour du ſéminaire, lorſqu'on nous lia de cordes. Il nous accompagna juſqu'aux priſons, & ſes collègues s'étoient placés dans la rue pour nous

(1) *Naud, Bologniel, Joly & Dardar.*

voir paſſer. Nous rencontrâmes encore *Naud* entre les deux guichets, où il nous fit défiler & compter en ſa préſence.

Nous étions dans la cour; il étoit cinq heures; c'étoit l'inſtant du crépuſcule : nous gardions le plus profond ſilence, & notre ſtupéfaction ne peut ſe dépeindre. Nous remarquâmes le long de la muraille oppoſée au plan ſur lequel nous étions rangés en eſpèce de demi-bataillon quarré, des chemiſes, chapeaux, habits, &c., qu'un bruit vague, qui ſe répandit avec la rapidité de l'éclair, nous fit conſidérer à tous comme les dépouilles d'hommes qui venoient de ceſſer de vivre.

Enfin on ouvrit une chapelle qui étoit vis-à-vis de nous; on nous y pouſſa juſqu'à ce qu'il ne fût plus poſſible d'y en faire entrer; & nous y étions preſſés au point qu'il en fallut faire ſortir pluſieurs pour pouvoir fermer la porte. Cette chapelle avoit douze pieds & demi de largeur ſur vingt-quatre pieds de longueur : nous étions quatre-vingt-un; chacun avoit par-conſéquent, à ſa diſpoſition, trois pieds ſix pouces de ſurface; nous étions obligés de nous tenir dans les poſitions les plus gênantes & les plus douloureuſes. Quelques bottes de paille nous furent jettées : on nous avoit enfermés ſans vivres & ſans lumière; nous avions par bonheur un briquet, de l'amadou, & quelques paquets de petite bougie. Malgré la ri-

gueur de la ſaiſon & l'ouverture de la fenêtre, nous étouffions de chaleur. On nous avoit donné, pour nos beſoins, un ſeul ſceau de grandeur ordinaire; il nous étoit preſque inutile, vû l'état d'immobilité auquel nous étions condamnés : cependant quelques-uns furent forcés de s'en ſervir; mais comme les beſoins n'étoient pas circonſcrits au voiſinage du ſeau, on le demanda à l'autre extrémité de la Chapelle : on le faiſoit paſſer de main en main, par-deſſus les têtes; & nul ne pouvant agir librement, il fut verſé, inonda cinq à ſix perſonnes, & remplit d'infection toute la Chapelle. Nous ne pouvions croire qu'on dût nous faire paſſer la nuit, dans une ſituation ſi pénible. Nous attendions, à chaque inſtant, notre tranſlation dans un local moins mal-ſain & plus étendu. Nous nous trompions : qu'on juge de ce que nous avons ſouffert pendant cette nuit ! La porte ne fut ouverte qu'à huit heures & demie du matin; on la referma auſſitôt.

Alors nous apprîmes que le citoyen *Bouſſard* avoit été arrêté par le Comité révolutionnaire d'Angers, pour avoir, diſoit-on, mis trop de chaleur dans un débat qui nous concernoit. On diſoit encore qu'il avoit rendu de nous le meilleur compte; qu'il avoit aſſuré que nous n'étions pas ce qu'on nous préſumoit être; & même que, témoin de la manière dont le triage des détenus s'étoit fait à

Nantes, lequel étoit principalement fondé ſur le caprice, la vengeance, les haines perſonnelles, la paſſion & l'arbitraire le plus effroyable, il avoit penſé & déclaré qu'il ne croyoit pas poſſible que rien de ſiniſtre arrivât à des hommes qui s'étoient comportés comme nous ſur la route.

A notre ſortie de la Chapelle, les premiers objets qui frappèrent nos regards, furent un égoût infect, qui traverſoit, à découvert, la cour dans ſa largeur, & un énorme tas de fumier, compoſé d'excrémens humains & de pailles pourries, qui occupoit au moins le huitième de ſa ſurface; enfin un puits qui chaque ſoir étoit épuiſé, dont l'eau fort mauvaiſe étoit la ſeule boiſſon légale des priſonniers, & où pluſieurs de ceux-ci s'étoient noyés.

Nous avions, pour co-habitans, des hommes condamnés aux fers, des ſcélérats, des brigands. (1) Au moment où tous les priſonniers ſortoient de leurs cachots, contraints, à défaut de latrines, de ſatisfaire, dans la cour, à leurs beſoins, forcés de vuider les bailles ſur ce tas de fûmier, qui n'exhaloit déjà que trop de miaſmes peſtilentiels; obligés de brûler de la paille humide pour faire bouillir l'eau que ces miſérables appel-

(1) Au bout de vingt-quatre heures, nous fûmes couverts de leur vermine.

soient leur soupe, il en résultoit une telle infection, que l'homme de la santé la plus robuste en étoit affecté. Peu de jours avant notre départ, deux Officiers Municipaux, chargés de vérifier si notre situation étoit aussi affreuse que nous l'avions exposée, se bouchèrent le nez dès l'entrée de la cour, & n'auroient pu pousser plus loin leur visite, si nous ne leur avions donné du vinaigre des quatre voleurs. Nous les vîmes répandre des larmes.

Après midi, on nous distribua du pain qui n'étoit pas mangeable. Il résulta de notre communication avec la geole, que nous apprîmes l'arrivée de cinq autres détenus Nantais, (1) & la répartition du reste de notre troupe dans deux cachots de l'intérieur. Nous fûmes touchés d'un trait d'amitié fraternelle : *Devay*, jeune, célibataire & infirme, avoit comparu à l'appel qui s'étoit fait lors de notre départ, & s'étoit ainsi dévoué pour son frère aîné, père de sept enfans en bas-âge, & l'unique soutien de toute sa famille. Celui-ci est

(1) Il sembloit que le nombre des 132 eut, pour le Comité Révolutionnaire, un attrait singulier. Il avoit signé l'ordre de relâcher cinq d'entre nous, on ne sait par quel motif ; car, ou il n'y en avoit pas eu de les faire partir, ou il n'y en avoit d'autres pour les mettre en liberté que la corruption & l'arbitraire. Il s'empressa d'en faire partir cinq autres, qui ne furent pas peu surpris de cette étrange substitution.

mort, à Paris, après ſept jours d'agonie, & l'autre eſt encore parmi nous. Il ſemble cependant qu'un acte auſſi généreux lui méritoit un meilleur ſort.

Lorſqu'on ſut que la geole pouvoit contenir d'autre priſonniers, douze demandèrent à y être admis; ſept autres voulurent auſſi changer de local. On leur ouvrit un cachot, voiſin de la chapelle, dont l'air étoit ſi épais, que l'un de nous, que la foibleſſe de ſa vue oblige à ſe ſervir de lunettes, les vit, en un inſtant, ſe couvrir d'une vapeur fétide. Tel étoit pourtant le mal-être de ceux qui occupoient la chapelle, que ſeize d'entre eux préférèrent d'aller s'enfouir dans ce cachot. Il étoit ſi mal-ſain, que la moitié des infortunés qui y ont réſidé ſont morts; l'autre moitié a été très-dangereuſement malade. La ſituation des détenus, dans l'intérieur, n'étoit guères moins fâcheuſe; à quatre heures du ſoir, nous étions renfermés dans nos cachots qui ne s'ouvroient qu'à huit & dix heures du matin : c'eſt le régime que l'on nous a fait ſuivre pendant les dix-neuf jours de notre réſidence à Angers; ſeulement le nombre des priſonniers de la Chapelle fut réduit ſucceſſivement à quarante-trois. Juſqu'au matin du troiſième jour, nous éprouvâmes une gêne inſupportable, qui ne ceſſa qu'à la prière de ceux de nos camarades qui habitoient la geole; c'étoit d'être forcés de reſter dans la cour. Nous n'avions alors

d'autre abri qu'un chauffoir au premier étage ; propre à peine à contenir vingt-cinq perſonnes, & où affluoient plus de cent cinquante ; pour acheter le mauvais vin que le geolier faiſoit vendre, & au niveau de la cour, une eſpèce de poche de ſix pieds de largeur dans l'angle duquel étoit le guichet, & qui ſervoit de dépôt aux cadavres. Le nombre de ces cadavres étoit chaque jour de quatre, de cinq ou de ſix. Pluſieurs fois, ceux qui occupoient l'intérieur n'ont pu ſortir de leur cachot, ſans enjamber quelqu'un ; nous en avions tous les matins le hideux ſpectacle. Un jour même, nous devons le dire, nous avons vu dépoſer, ſur trois cadavres, un miſérable qui n'avoit pas encore exhalé le dernier ſoupir. Souvent des hommes qui ſe traînoient ſur le fumier pour leurs beſoins, y ſont tombés morts. Un des nôtres (1), qui couchoit ſur l'autel de la chapelle, à côté de ſon père, tomba, dans les convulſions de l'agonie, ſur le pain de ſes voiſins qui dînoient en ce moment, & mourut ſous leurs yeux l'inſtant d'après. Un acte de bienfaiſance n'eſt pas un titre ; nous ne devons ni ne pouvons nous féliciter du don que nous nous empreſſâmes de faire à un priſonnier qui ſe précipita dans le puits pour en retirer un malheureux

(1) *Caſtellan*, fils, âgé de dix-neuf à vingt ans ; après une agonie de quinze jours, il s'éteignit ſous les yeux de ſon père, ſans avoir reçu aucune eſpèce de ſecours

qui

qui venoit de s'y jetter dans un accès de fièvre chaude ; mais on peut obſerver que tel étoit le malheur de notre deſtinée, que nous n'avions ſous les yeux que des objets d'horreur.

Déjà nous commencions à être dévorés par la vermine.

Lorſqu'après l'ordre du geolier ou de ſon guichetier, nous tardions de quelques ſecondes à rentrer dans nos cachots, nous étions menacés d'être mis aux fers, dans un cachot plus horrible encore, & que fermoit une triple porte.

Un jour de pluie, le tas de fumier fut tellement lavé, qu'un grand nombre de ruiſſeaux ſe forma depuis cette maſſe juſqu'à l'égoût, & c'étoient des excrémens humains qu'on voyoit ruiſſeler ainſi : l'air s'épaiſſit, ſe chargea de miaſmes peſtilentiels; le lendemain, nos lèvres étoient coupées, nos gencives ſaignoient; nous avions le viſage pâle, enflé & couvert de puſtules. Tous les accidens de la ſaiſon nous étoient également préjudiciables : la chaleur & la pluie rendoient l'air infect; le froid rigoureux qui ſeul nous convenoit, avec cet inconvénient que, contraints de tenir, pendant la nuit, notre fenêtre ouverte, il nous falloit ou ſuffoquer de chaleur, ou beaucoup ſouffrir du froid. Dans les temps humides, les murs de la Chapelle & des cachots dégoûtoient d'eau. Nous fumes tous attaqués de rhumes violens ou de douleurs rhumatiſmales. Trente-

cinq compagnons de nos misères sont morts probablement des suites de cet affreux séjour, & plusieurs y ont contracté des infirmités pour le reste de leur vie.

Nous n'avons pu nous louer que d'une chose; nous avions la liberté de faire venir du dehors des vivres.

Le 13 Frimaire, au matin, la générale battit, & le canon ne tarda pas à se faire entendre. Les Brigands attaquoient Angers (1). Dès la veille, nous avions rédigé une pétition, afin d'obtenir de l'humanité & de la justice une autre habitation, mais des rebelles menaçoient la patrie, nous ne devions plus nous occuper que du soin de la défendre. Nous rédigeons, à la hâte, une pétition nouvelle, pour demander des armes; nous engagions notre parole de républicains de rentrer en prison aussitôt après le combat. Cette pétition portée à la Municipalité, y fut lue avec intérêt, mais on n'y fit pas droit : les jeunes gens sur-tout en furent au désespoir; tous avoient porté les armes contre les rebelles, & plusieurs s'étoient trouvés à dix-neuf & vingt actions. Cette pétition,

(1) Une de leurs principales attaques se faisoit près de la prison. Les balles & la mitraille pleuvoient dans la cour où nous étions réunis; les boulets passoient, sans relâche, au-dessus de nos têtes.

portée à l'inſtant où l'on parloit de rendre la ville; & pendant le feu le plus vif, étoit notre arrêt de mort ſi les brigands euſſent été vainqueurs. Le lendemain l'attaque continue, & nous réitérons nos offres. Des brigands détenus ſe flattoient d'une prochaine reddition de la ville, blaſphémoient la République, & menaçoient de dénoncer les républicains. Nous vouâmes à l'infamie quiconque auroit la lâcheté d'abjurer cette République à laquelle nous n'avions pas ceſſé un ſeul inſtant d'être fidèles, quiconque n'auroit pas le courage de ſe dénoncer lui-même aux Brigands. Le 18 Frimaire, nous fîmes une collecte; & quoique preſque tous ruinés par les Brigands, nous avons pris ſur notre néceſſaire 2,400 liv. que nous avons adreſſées au Comité révolutionnaire, pour le ſoulagement des bleſſés.

Notre poſition ne changeoit pas; par une ſuite néceſſaire des maux qu'elle nous avoit cauſés, pluſieurs des nôtres, dangereuſement malades, étoient à l'infirmerie, ſi l'on peut appeler de ce nom un cachot, un repaire enfumé, qui contenoit ſix mauvais grabats, dans chacun deſquels les malades étoient entaſſés par trois, ſans diſtinction de maladies, manquant de tout, ne pouvant ſe procurer rien, & ne recevant la viſite d'aucun officier de ſanté. Ce n'étoit même qu'avec la plus grande difficulté, qu'un médecin & un

chirurgien, nos compagnons d'infortune, & aux ſoins deſquels nous devons le ſalut d'un grand nombre d'entre nous, pouvoient ſe procurer, pendant le jour, la facilité de les aller voir. Un vieillard étoit attaqué de goutte, il falloit lui attacher les véſicatoires : à la demande qui en fut faite, on répondit : *s'il en a beſoin, qu'il les aille chercher*. Durant nos dix-neuf jours de ſtation à Angers, quatre Nantais ſont morts, entre autres *Charrette-Boisfoucault*, âgé de ſoixante-treize ans, dont on avoit affecté de mettre le nom en tête de notre liſte, ſans doute afin que ſa conformité avec celui de l'infâme *Charette* nous fit regarder comme des ſcélérats de la Vendée, & attirât ſur nous l'indignation des républicains. On a du moins fait courir ce bruit parmi nous; & comme nous avions plus de motifs de concevoir des craintes, nous avons du être plus crédules.

Le 21 Frimaire, quatre ont été rappellés à Nantes, celui qui avoit diſparu à Oudon devoit l'être auſſi; & pour le punir de ſon évaſion, il a fait avec nous le voyage : il a été traduit au Tribunal révolutionnaire. Cet évènement a failli nous coûter à tous la vie; car on nous a aſſuré qu'il y avoit ordre de nous fuſiller tous ſi un ſeul échapoit. (1)

---

(1) Le 26 frimaire, nous vîmes un jeune homme ſortir d'un cachot ſouterrain; il luttoit contre le trépas; il

Deux jours avant notre départ, le guichetier étant remonté à la géole, après avoir fait la couchée, annonça à quelques-uns d'entre nous, avec un air de myſtère, propre à inſpirer les plus vives allarmes, qu'il venoit de recevoir l'ordre de ne pas ſe coucher, parce que, dans la nuit, on devoit venir chercher quarante priſonniers. On lui demande s'il ſçait la deſtination de ces priſonniers; il répond que non, d'une manière à augmenter les craintes ſur leur ſort. Cette confidence faite d'abord à deux ou trois, & priſe, par eux, pour un avertiſſement ſalutaire, ne tarda pas à être connue de pluſieurs autres. Les inquiétudes augmentoient, & l'extrême agitation de ceux qui étoient du ſecret, tourmentoit prodigieuſement ceux qui ne le ſavoient pas; lorſque ce même guichetier, interprétant ſa nouvelle, fit naître un peu de calme. Néanmoins comme ſon interprétation étoit peu ſatisfaiſante, on convint de ſurveiller les mouvemens de la nuit. Un de nous fut mis en ſentinelle, & la garde fut continuée juſqu'à ce qu'en-

---

chancelle, il tombe..... Des guichetiers l'enlèvent, le traînent par les pieds, & le jettent ſur un tas de cadavres, trouvés morts dans leurs cachots, enſevelis dans une ſerpilière, & dépoſés au bas de l'eſcalier. En vain cherchâmes-nous à ſurprendre un mouvement d'humanité dans les garçons de la geole; ils refusèrent de tranſporter l'infortuné mourant à l'infimerie. Une heure s'écoula, & il acheva ſon agonie ſur un lit de cadavres!

viron un heure du matin, on entendit le geolier dire à ſon guichetier, de s'aller coucher, *que ce ne ſeroit pas pour cette nuit.* Cette annonce prolongea nos inquiétudes & nos précautions pendant les deux nuits ſuivantes. Enfin le 28 frimaire, à dix heures du ſoir, s'ouvre la porte de nos cachots. Qu'on juge de l'effroi de ceux qui étoient inſtruits du projet d'enlèvement de quarante priſonniers! Mais leur frayeur ne fut pas de longue durée. On nous annonça que nous partions le lendemain à cinq heures & qu'il falloit nous tenir prêts.

L'avant-veille, un officier de ſanté étoit venu prendre des renſeignemens ſur chacun de nous, probablement, pour déterminer le nombre de ceux qui pouvoient être transférés à pied. Plus de ſoixante déclarérent des infirmités très-graves; cependant, au moment du départ, il ne ſe trouva qu'un cabriolet à trois places & un fourgon deſtiné à recevoir les effets, qui en fut preſque rempli, & ſur lequel la pitié fit jetter les moins capables de faire la route. On ne pouvoit voir ſans attendriſſement, des vieillards, des goutteux, des infirmes, des convaleſcens, emprunter le bras des gendarmes pour ſe ſoutenir. Le vieux *Pilorgerie* ſur-tout, bleſſé dangereuſement par une chute ſur une bouteille briſée, au fond de l'eſcalier le plus noir, & dont la plaie, s'ouvrant au plus léger mouvement, le mettoit à chaque inſtant en péril de la vie, qu'il a perdue depuis, fut arraché de ſon lit, amené preſque nud, le bras en écharpe

& la culotte ſur les talons. La pitié que manifeſtèrent quelques hommes ſenſibles, attirés par la curioſité, détermina à le faire reſter, ainſi qu'onze autres dangereuſement malades. Cinq l'étoient accidentellement; trois jours après ils ſont venus nous rejoindre à Saumur. Nous partîmes liés de cordes, ſix à ſix. Toutes les portes d'Angers étoient fermées, hors une. On nous fit traverſer preſque toute la ville; nous ne ſavons ſi cette traverſée étoit néceſſaire, mais une ou deux fois, ſans la fermeté des militaires qui nous accompagnoient, elle nous eût été fatale. Nous arrivâmes au milieu des cris & des menaces, à l'extrémité du fauxbourg que l'approche des brigands avoit fait incendier dans preſque toute ſa longueur. Alors le commandant (1) nous permit de nous débarraſſer de nos cordes, & mit en réquiſition deux charrettes que le haſard fit rencontrer ſur le chemin.

On avoit dit, dans les priſons, que les détenus d'Angers, que nous avions remplacés au Seminaire, avoient été conduits au Pont de Cé, & qu'une attaque imprévue de la part des brigands les avoit fait fuſiller. A peine fûmes-nous en route, qu'une

---

(1) Nous regrettons de ne pouvoir faire connoître ſon nom. Il étoit originaire de Mayence, fait, depuis la révolution, Officier dans le Régiment ci-devant *Royal-Comtois*, dont un petit détachement de trente à quarante hommes nous ſervit d'eſcorte juſqu'à Saumur.

inquiétude générale se répandit; nous redoutions un accident semblable, malgré notre innocence. La manière dont nous avions été traités, les qualifications que le Comité révolutionnaire de Nantes nous avoit données sur la liste remise à *Boussart*, *de complices des brigands de la Vendée*, étoient bien propres à inspirer cette terreur. Ce ne fut qu'après avoir dépassé le chemin qui conduit au Pont de Cé, & lorsque les généreuses attentions des Républicains qui nous escortoient nous eurent rassurés, que nous nous livrâmes au plaisir inexprimable de respirer un air pur dont nous étions altérés.

Il étoit quatre heures & demie; nous étions arrivés à Saint-Mathurin, où nous devions passer la nuit. On nous fit entrer dans l'église; on nous y apporta trois gigots, deux ragoûts de mouton, du pain & du vin. Nous faisions ce très-maigre repas, lorsque le commandant de la place vient nous visiter; il reconnoît l'un de nous qui lui avoit rendu plusieurs services, & qu'il sait être un excellent républicain. Il apprend par-là qui nous sommes, ou quels nous pouvons être. Il déclare que quinze cents hommes qui sont attendus sous un quart-d'heure, ne nous permettent pas de rester en ce lieu, & qu'il faut que nous partions. Le bruit est soudain répandu qu'au même endroit, dans une semblable rencontre, des prisonniers, escortés par le même officier qui nous conduisoit, ont été fusillés, & qu'on prend

des précautions pour nous épargner ce malheur; qu'on va ranger la troupe en bataille à l'autre extrémité du bourg, afin que nous puiſſions partir ſans qu'elle nous voie. Nous nous commandons tous le plus profond ſilence; la plus grande obſcurité régnoit dans l'égliſe; les uns cherchoient un aſyle; d'autres examinoient par où l'on pouvoit fuir; ceux-ci attendoient, ſans agitation, ce qui ſeroit décidé de leur ſort. Cependant le tambour battoit, la troupe défiloit : on ne tarda pas à ordonner notre départ, & l'on nous fit payer 366 liv. pour la dépenſe que nous avions faite.

Nous entrâmes aux Roſiers à neuf heures du ſoir; notre laſſitude étoit extrême; pluſieurs ſe diſperſèrent dans la ville, & logèrent chez des citoyens, ſans qu'on sût où ils réſidoient. La maſſe fut placée dans une auberge où l'on ne put diſpoſer que de trois chambres; le reſte de ceux qui ne purent les occuper s'alla coucher dans une écurie : c'étoit, après la nuit paſſée au Séminaire, la meilleure couchée que nous euſſions faite depuis notre départ de Nantes. Une choſe nous fit bien ſentir le péril où nous nous étions trouvés : l'Officier municipal qui avoit pourvu à notre logement, s'étonna de nous voir encore en vie, & nous aſſura que nous avions été fuſillés au Pont de Cé. Malgré ces bruits, nos conducteuts avoient en nous une telle confiance, qu'ils nous laiſſèrent jouir de la

plus grande liberté; nous avions tous les moyens possibles de nous évader; aucun n'en conçut même l'idée; puisque le lendemain, au premier coup de baguette, nous nous trouvâmes tous au lieu du rassemblement.

C'est assurément une circonstance remarquable qu'on nous ait fait partir d'Angers, sans nous compter, sans appel nominal, sans liste qui constatât notre nombre, seulement avec quarante hommes d'escorte; qu'on nous ait avertis précipitamment à dix heures du soir, & choisi un jour où l'on ne pouvoit pas ignorer que nous serions croisés sur la route par quinze cents hommes justement ennemis des scélérats; aux crimes desquels la calomnie se plaisoit à nous associer. Nous ne voulons asseoir sur cet assemblage de circonstances aucunes conjectures; mais il nous étoit permis alors de tout craindre & de tout croire : aussi devons-nous penser que nous n'avons pas couru, à Saint-Mathurin, un danger imaginaire.

Le lendemain nous partîmes pour Saumur (1). Nous trouvâmes, presqu'à l'entrée du fauxbourg, un détachement du deuxième bataillon du 109e. régiment, qui s'est si éminemment distingué dans la guerre de la Vendée, & dont plusieurs fois les

(1) Il paroît que nous n'étions pas attendus à Saumur, puisque le Commandant, ayant pris les devans, fut annoncer notre arrivée, & demander un renfort pour notre escorte.

Nantais ont partagé les glorieux travaux. Il crut d'abord que nous étions des brigands; mail il fut bientôt désabusé. Nous entrons dans le faubourg, voici les premiers mots que nous entendîmes : *Il faut les faire passer sous les fenêtres du Général, car il veut tout voir, & de-là nous les conduirons à la place de la guillotine.* ...... C'étoit le commandant du détachement qui les proféroit. Cependant il nous a protégés avec cette vigueur qui caractérise le républicain. Il est impossible d'exprimer les imprécations, les cris de fureur, les menaces qui s'élevoient à chaque pas contre nous; soldats & citoyens sembloient se disputer à qui semeroit parmi nous le plus d'horreur & d'épouvante. A la première barrière, un second détachement de cent hommes étoit sous les armes, & renforça les deux autres. Plus nous avancions, plus les clameurs devenoient terribles; des sabres furent tirés : l'énergie des officiers & des militaires sut tout contenir. Enfin nous arrivons sous les fenêtres du Général; nous y reçumes une consolation bien douce, & dont nos cœurs avoient grand besoin. Un Commandant de bataillon, curieux de nous voir, s'étoit mis en haie. Nous défilons; il reconnoît des hommes qui ont été ses compagnons d'armes; ardens révolutionnaires dès le principe de la révolution, implacables ennemis des brigands, dès les premiers mouvemens de la Vendèe; il s'étonne, il s'écrie : *Où donc désormais chercher des patriotes ?*

La curiosité du Général étant satisfaite, nous retournons sur nos pas, & l'on nous fait marcher du côté de la prison. Nous avions à peine passé une ou deux rues, que nous rencontrâmes cinq hommes condamnés au dernier supplice, & deux desquels on y conduisoit. Nous étions forcés de les suivre au pas le plus lent, comme d'infâmes rebelles qui devoient subir une semblable destinée : il est impossible d'exprimer ce que nous avions senti, ce que nous sentions encore..... (1).

En entrant dans la prison, le geolier demanda à l'officier qui nous conduisoit, la liste de nos noms. L'officier répondit qu'il n'en avoit point ; *qu'on ne lui en avoit point donné* ; qu'on l'avoit chargé de nous conduire, & qu'il nous remettoit à Saumur comme il nous avoit pris à Angers. Alors un de nos camarades dresse lui-même la liste de nos noms ; & l'espèce de querelle qui s'étoit élevée entre le geolier & le commandant fut bientot terminée.

Après plusieurs heures d'attente dans la cour de la prison, on nous fit entrer dans l'intérieur ; quelques-uns furent placés dans des greniers ; d'autres dans l'infirmerie ; le plus grand nombre,

(1) Un vieillard, mort depuis à Paris, fut tellement affecté des cris & des menaces qui retentissoient à nos oreilles, qu'il se laissa tomber du haut de son charriot sur le pavé, & qu'on le réleva presque privé de toute connoissance.

dans deux petites chambres qu'ils rempliſſoient abſolument. Quelques jours auparavant, dans ces mêmes chambres, étoient entaſſés & mouroient les uns ſur les autres, des brigands. On nous a dit qu'il en réſultoit une infection telle, qu'on n'y pouvoient entrer ſans s'expoſer à périr : c'étoit au point que, le troiſième jour, lorſque le beſoin de purifier l'air nous contraignit d'allumer du feu, celui qui l'allumoit fut trois fois repouſſé par l'odeur dont les balayures ſeules avoient infecté la cheminée.

On nous donna de la paille, pour couvrir une litière de vermine.

Nous étions ſi ſerrés, notre poſition étoit ſi fatigante, que toute autre telle qu'on la ſuppoſât, ne pouvoit qu'être meilleure. L'un de nous ſe met en quête. La nuit étoit ſombre; il cherche dans la cour, en tâtonnant le long des murailles; il trouve un vuide : il entre.....C'étoit une remiſe : il heurte, il tombe......C'étoit ſur des cadavres, les uns nuds, les autres couverts de haillons encore empreints de pourriture! il reſpire la peſte. Pénétré d'horreur, il ſe retire, & vient nous apprendre que demain nous aurons ſous les yeux ce hideux ſpectacle. La cour qui ſéparoit la remiſe de nos deux chambres, n'avoit que dix-huit pieds de largeur.

Il y avoit trois puits dans la maiſon : on nous avertit de ne pas boire de l'eau d'un de ces

puits ; elle étoit mortelle : les cadavres qu'on y avoit jettés l'infectoient.

Plusieurs officiers de l'état-major nous visitèrent ; il furent révoltés à la vue de la remise : ils en firent enlever les cadavres, qui déjà tomboient en dissolution. Un autre local fut marqué pour les recevoir à l'avenir. Les paroles de ces braves républicains ne furent pas moins consolantes que leurs actes avoient été salutaires.

L'avant-veille de notre départ de Saumur, nous eûmes sous les yeux le triste spectacle de trente-six individus liés & garottés, qui restèrent dans la cour depuis la pointe du jour jusqu'à dix heures du matin, & qui durent être fusillés le jour même, à une demi-lieue de la ville.

L'exécuteur étant un jour à la geole avec plusieurs de nos camarades, s'informa de notre nombre, & nous regardant déjà comme une proie assurée, *Savez-vous bien*, dit-il, *que je suis capable de vous expédier tous en moins d'une heure !* Tout ce que nous voyions, tout ce que nous entendions, semoit dans nos cœurs l'épouvante & l'horreur.

Après cinq jours de résidence dans les affreuses prisons de Saumur, le citoyen *Follio*, Adjudant de la place, qui vint nous annoncer notre départ, se servit de ces paroles remarquables : RÉJOUISSEZ-VOUS, MES AMIS ; DEMAIN VOUS PARTEZ POUR PARIS. C'est ici que s'ouvre encor

un vaſte champs aux conjectures : pluſieurs fois nous avions cherché à deviner les motifs de notre ſéjour à Saumur. Ce n'étoit pas aſſurément pour nous repoſer de nos fatigues, puiſque nous venions d'Angers, où nous avions ſéjourné dix-neuf jours entiers; puiſqu'à Saumur on nous avoit dépoſés dans un local où nous reſpirions la contagion, & où pluſieurs d'entre nous ont contracté des maladies qui les ont conduits au tombeau; puiſqu'enfin, ſans avoir égard à nos fatigues, à notre exténument, à nos déplorables misères, on nous a conduits tout d'un trait à Paris, où dix-neuf de nos compagnons d'infortune ont encore perdu la vie...... Si l'ordre de nous traduire à Paris avoit exiſté lors de notre arrivée à Saumur, pourquoi nous y a-t-on laiſſé ſéjourner pendant le temps néceſſaire à l'aller d'un courrier à Nantes & à ſon retour? Nous ne chercherons point à approfondir davantage les accidens de notre voyage, ni quel fut d'abord ſon but réel. Le voile myſtérieux qui l'a accompagné va ſe déchirer, & l'on connoîtra bientôt qui nous ſommes & quels furent nos perſécuteurs. (1)

---

(1) Le Comité Révolutionnaire de Nantes eſt maintenant à la Conciergerie, & au moment d'être jugé. Le citoyen *Phelippes*, ex-préſident des Tribunaux criminel & révolutionnaire du Département de la Loire inférieure, entendit, le 14 Frimaire, 7 jours après notre départ de

Le commandant temporaire de Saumur vint auſſi nous prévenir que nous partirions le lendemain pour Paris ; que nous ne devions plus concevoir aucune inquiétude ; qu'il étoit arrivé un événement ſiniſtre à un convoi de détenus dont pluſieurs avoient été victimes ; mais que nous n'aurions point à craindre un ſemblable événement ; que nous ſerions eſcortés par un bon détachement, & qu'il marcheroit lui-même à notre tête juſqu'à la ſortie de la ville.

L'officier de gendarmerie qui devoit nous conduire, commença par jurer qu'il feroit fuſiller le premier qui s'écarteroit *d'un pouce*. Il fut mis en réquiſition un nombre de charrettes & de charriots tel que preſque aucun de nous ne fut forcé d'aller à pied. La Municipalité fit défenſe de nous invectiver à notre paſſage. Un des principaux Officiers nous accompagna juſques aux barrières, afin de protéger notre ſortie. Nous fîmes tranquillement notre route juſqu'à la Chapelle blanche, où nous couchâmes ſur la paille, dans un grenier à bled.

Nantes, *Goullin* & autres membres du Comité s'exprimer ſur notre compte, comme ſi nous n'exiſtions déjà plus. Une citoyenne s'étant rendue à la Municipalité pour y demander queques pièces juſtificatives pour l'un de nous, il lui fut répondu : *Vous prenez un ſoin déſormais inutile ; ce ſont des hommes qu'on a ſacrifiés ; ils ne ſont plus.* = Enfin il paroît conſtant que le Comité avoit ſigné & expédié l'ordre de nous faire fuſiller.]

Un

Un malade s'y procura un matelats pour 18 francs. Le commandant ayant requis de la paille, on protesta qu'il n'y en avoit point ; il ne s'en trouva que lorsque chacun de nous eut consenti à la payer.

A *Langeais*, la municipalité nous fit un accueil favorable. Elle nous logea dans une maison particulière ; nous eûmes la faculté de louer des matelats. Le maire donna tous ceux qu'il avoit chez lui. Il apporta lui-même sa soupe aux malades ; nous écrivîmes sur une des cheminées de la maison : *Les Nantais reconnoissans aux habitans de Langeais.*

Auprès du pont de Tours s'élevèrent des clameurs non moins violentes qu'à Saumur ; heureusement nous n'entrâmes pas dans la ville. On nous parqua dans une auberge dont le propriétaire étoit mort depuis trois jours, & sur les effets duquel le scellé étoit apposé. Les chambres ne suffisant pas à la moitié de nous, quoique nous occupassions toute leur superficie, il fallut bien que l'autre moitié couchât dans l'écurie. On alluma dans la cour un grand feu ; nous étions fatigués ; nous avions plusieurs malades ; nos santés commençoient à s'altérer ; nous comptions sur un séjour, il nous fut refusé. Dès le matin l'on nous mit en route. Nos malades ne purent obtenir d'être déposés à l'hôpital.

Nous couchâmes à Amboise, dans la chapelle du Bout-des-Ponts. Elle étoit dépavée ; l'air en étoit putride. Nous comptions n'y être que par

entrepôt. Il y avoit des auberges; on pouvoit nous y loger, mais on nous apporta de la paille; les débris de l'autel & les statues brisées nous servirent d'oreillers. En effet, quelques jours auparavant, la fête de la Raison avoit été célébrée dans cette église. Pour purifier l'air, quelques-uns s'avisèrent d'allumer du feu. Le remède fut pire que le mal, & pendant plus de trois heures nous fûmes fatigués par une fumée épaisse que nous n'avions pas de moyens de dissiper.

A Tours nous avions changé d'escorte. On n'imagine pas à quel point nos nouveaux guides, les vétérans de Mayence, étoient prévenus contre nous. Ils nous le témoignèrent à la première vue, & s'attendoient bien qu'on n'avoit pas donné inutilement, à chacun d'eux, trois paquets de cartouches. Mais ils ne tardèrent pas à reconnoître l'injustice de leurs préventions. Plusieurs nous manifestèrent leur douleur des sentimens qu'ils avoient eus, & nous déclarèrent qu'ils croyoient être destinés à nous fusiller. Ils nous invitèrent à ne rien craindre, & nous promirent leur appui contre quiconque auroit la cruelle injustice de nous outrager.

Deux officiers municipaux de Blois vinrent au-devant de nous, lors de notre entrée en cette ville. Leur présence fit cesser les injures & les menaces dont nous ne manquions jamais d'être assaillis; nous fûmes logés à la maison des ex-Carmelites; nous

reçumes à Blois des paroles de consolation; nous y trouvâmes de l'humanité ; nous y vîmes des Républicains sensibles à nos malheurs.

Nous devons observer que, d'un bout à l'autre de la route, les Autorités constituées n'ont été averties de notre arrivée prochaine qu'un quart-d'heure à l'avance, que quelquefois même elles ne l'ont apprise qu'en nous voyant.

Nous eûmes le bonheur de laisser à Blois nos malades : ils étoient quatre ; deux sont morts (1). Nous partîmes au milieu des clameurs, escortés par la réquisition de *Mers*.

Nous fûmes bien reçus à Baugency ; on nous répartit dans trois auberges, deux par lits ou par matelats. C'étoit le premier repas que nous faisions à table, & la première nuit que nous passions entre des draps.

Aucun de nous ne s'étoit déshabillé depuis trente-quatre jours. Nous avions été conduits de cachots en cachots, d'églises en églises, d'écuries en écuries, couchant toujours sur de la paille souvent pourrie.

---

(1) Nous avons appris avec un sentiment de reconnoissance que les Commissaires de la Municipalité ont prodigué tous les soins possibles à ces infortunées victimes, & qu'ils ont eu constamment, pour celles qui vivent encore, tous les égards dus au malheur, & à des hommes que la loi n'avoit pas encore reconnus coupables.

Nous étions accablés de fatigues quand nous arrivâmes à Orléans. Depuis notre départ de Saumur, nous avions fait chaque jour, sans discontinuité, six, sept, huit & même neuf lieues. Ceux qui étoient montés sur des charrettes ne souffroient pas moins que les piétons. Nous avions encore plusieurs malades; nous demandions un séjour; l'humanité & la justice le réclamoient. Les trois Agens nationaux, après s'être bien informés de notre qualité, étoient d'avis qu'on nous l'accordât; le commandant de notre escorte s'y refusa opiniâtrement.

On nous a dit que l'un des deux malades que nous avons laissé à Orléans y est mort. Nous ne pouvons que nous louer du traitement que nous avons reçu dans cette ville.

Il n'en est pas ainsi d'Arthenay. On nous logea dans des écuries fétides, sur une litière qui n'étoit autre chose que du fumier. Les consignes les plus sévères nous interdirent d'abord l'entrée de la maison & toute communication extérieure. Le froid étoit excessif, & l'on nous défendit d'allumer du feu dans la cour; mais ce qui est vraiment étrange, nous avions faim, il nous étoit défendu de faire du feu, & l'on nous apporta de la viande crue. On nous donna à peine moitié de la paille qui devoit nous être distribuée. Nous nous plaignîmes, mais l'aubergiste, qui étoit notable, nous menaça du

cachot; ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que nous obtînmes qu'il nous vendît de la paille. Sur le soir cependant, quelques malades & infirmes purent pénétrer dans la maison, & se procurèrent des lits moyennant dix livres : le très-grand nombre ne sortit pas des écuries.

Nous devions encore loger dans des écuries, à *Angerville* : on nous avoit destiné celles de l'auberge que tenoit le Procureur de la Commune; mais elles étoient plus mal-saines encore que celles d'*Arthenay*; & d'ailleurs, étant ouvertes de toutes part, il eût fallu tripler la garde. Cela fit changer les premières dispositions; mais les dernières furent si mal prises que, quoiqu'on nous eût mis dans deux auberges, cinq ou six ne purent esquiver l'écurie, malgré leurs réclamations. Plus nous approchions, plus nos fatigues croissoient; le froid étoit vif; nous allumons, dans la cheminée d'une des chambres, un assez petit fagot : l'aubergiste entre, dit que nous voulons incendier sa maison; il éteint le feu, culbutte le bois, nous accable d'injures, & finit par menacer de nous assommer *à coups de triques*. Il sembloit que presque tous les lieux de notre passage dussent être signalés par quelques déplaisir nouveau.

Etampes nous consola d'*Angerville*; nous y fumes traités comme à *Beaugency*. Le maire & le Commandant de la garde nationale nous visitèrent,

& voulurent bien nous donner quelques marques d'intérêt.

Il eſt impoſſible d'être plus mal logés & plus audacieuſement pillés que nous l'avons été à *Arpajon*. Nous avons jugé inutile d'obſerver que tous les aubergiſtes nous ont écorchés ; mais l'hôte d'*Arpajon* paſſoit les bornes. Au lieu de paille, il nous donna des paillaſſes déteſtables, pour chacune deſquelles il exigea 10 livres; il demanda un prix proportionné pour ſon ſouper, qui n'étoit pas moins déteſtable que ſes paillaſſes. Cela provenoit de ce que les autorités conſtituées n'étoient pas inſtruites à temps de notre paſſage ſur leur territoire: on nous jettoit à diſcrétion au premier venu. Nous nous plaignîmes : le Commandant menaça ceux qui ſe plaignoient de les attacher s'ils ne payoient pas.

Enfin, le 16 Nivôſe, vers quatre heures du ſoir, nous arrivâmes à Paris. Nous y avions été precédés par la même erreur qui nous accompagnoit ſur la route; on nous annonçoit comme des rebelles de la Vendée ; on diſoit que nous étions l'état-major de l'armée catholique.

Ce fut ſans doute, par l'effet de manœuvres qui feront un jour connues, que, le lendemain de notre arrivée, tout Paris retentit de la nouvelle que cent dix brigands, venus de Nantes, alloient être fuſillés dans la plaine des Sablons; les jour-

naux l'annoncèrent, les colporteurs crièrent nos noms dans les rues; & le peuple trompé se porta sur les Champs-Elysées, pour nous voir défiler.

Chargés de cette inculpation, il n'est pas étonnant qu'on nous ait placés, à la mairie, dans un ci-devant grenier; le pavé y étoit chargé de deux pouces de poussière de plâtre, dont l'aspiration n'a pas peu contribué aux maladies qui nous ont si cruellement affecté. Le concierge nous fit payer pour 50 francs de pots-de-chambre qu'il ne nous fournit point.

Le 18 Nivôse, nous fûmes transférés à la Conciergerie, où nous habitions, pour la plupart, les cachots de la tour de *Montgommery* : nos malades remplissoient l'infirmerie.

Depuis le 26 Nivôse, nous fûmes successivement transférés dans des maisons de santé ou de détention.

Cependant l'opinion publique fut bientôt éclairée. Le peuple est revenu des fâcheuses impressions qu'on avoit voulu lui donner. C'est alors que, songeant aux dangers que nous avions courus sur la route, nous nous sommes rappelé avec un sentiment de joie & de consolation ces paroles du citoyen *Follio*, adjudant de la place de Saumur : *Réjouissez-vous, mes amis, vous partez demain pour Paris*. Nous avions souvent trouvé de la bienveillance sur la route, ce n'est qu'à Paris que nous avons trouvé l'humanité.

Nous étions partis de Nantes au nombre de cent trente-deux ; nous ne sommes aujourd'hui que quatre-vingt-dix-sept (1). Nous attendons de la justice des Représentans du peuple notre liberté, dont nous n'avons jamais cessé d'être dignes, & dont les actes si étrangement arbitraires du comité de Nantes nous ont privés si long-temps.

Paris, *maison Belhomme*, rue Charonne, fauxbourg Antoine, le 1er. Messidor, an deuxième de la République Françoise, une & indivisible.

J. M. DORVO. A. PECCOT fils. MARTIN, *dit* DURADIER. ISSOTIER. Amable POUCHET. Théodore GESLIN. VILLENAVE. Sebastien PINEAU. Henri LA THOISON. J. M. SOTIN, *marin*.

Suivent d'autres signatures.

P. S. Les Nantais sont restés détenus *rue Charonne*, *fauxbourg Antoine*, *au Petit - Bercy*, *à la Folie - Renaud* & ailleurs, jusqu'au 5 Thermidor, époque remarquable à laquelle ils ont été

(1) Trente-six étoient déjà morts de misère. Depuis notre translation au ci-devant collège du Plessis, le citoyen *Abraham*, Juge de paix à Nantes, vient encore de mourir, & plusieurs d'entre nous sont menacés d'une rechûte funeste.

réunis, *maison de l'Egalité*, ci-devant *collége du Pleſſis, rue Jacques.*

Vainement, pendant ſix mois, ont-ils demandé leur jugement; vainement pluſieurs d'entre eux ont-ils publié des mémoires juſtificatifs; vainement l'opinion publique s'eſt-elle favorablement prononcée ſur eux..... ils ne ſont pas encore libres..... Le Comité révolutionnaire de Nantes avoit beſoin d'éloigner la révélation de ſes attentats contre la République.

On n'ignore pas que ce Comité s'eſt couvert de tous les crimes; qu'il a exercé des concuſſions horribles; qu'il a taxé la vie & la liberté des citoyens (1); qu'il a commis des actes caractériſés

---

(1) Quelques jours avant le départ des Nantais pour Paris, *Naud*, d'abord négociant, bientôt banqueroutier, enſuite commiſſaire *bienveillant* du Comité, ſe rendit à la maiſon d'arrêt de l'Eperonniere, fit appeler, dans le jardin, ſept à huit d'entre nous, & là, en préſence de l'officier de poſte & d'un capitaine des grenadiers de la légion Nantaiſe, il leur parla en ces termes : « C'eſt » maintenant ici la guerre des gueux contre ceux qui ont » quelque choſe. Je vous conſeille de vous exécuter. » Faites des ſacrifices; le temps preſſe.... Il eſt queſtion » d'un voyage de Paris; & d'ailleurs l'avanture des *quatre-* » *vingt-dix prêtres qui viennent d'être noyés*, eſt un motif » ſuffiſant pour vous déterminer promptement. »

Nos camarades ſurent braver la mort, plutôt que de conſentir à racheter leur liberté ou leur vie par une lâcheté;

par le plus effroyable arbitraire (1) : & l'on a dû croire que puisque nous étions les premières victimes des fureurs contre-révolutionnaires du Comité, il n'avoit pu nous réserver un meilleur sort que celui de tant de personnes de tout sexe & de tout âge, qu'il a fait noyer *sans jugement*, & dont

---

&, jusques dans les fers, ils montrèrent un orgueil républicain.

On trouvera dans le Mémoire du citoyen *Phelippes*, ex-président des tribunaux criminel & révolutionnaire du Département de la Loire-Inférieure, d'autres faits, d'autres détails, qui jetteront un jour horrible sur les crimes du Comité.

(1) Ces actes sont en partie rapportés dans le Mémoire de *Phelippes*, dans la procédure qui le suit & qui est consignée sur les registres du tribunal criminel de la Loire inférieure.

Le Comité a déclaré avoir donné à tous les membres de son Armée révolutionnaire *le droit d'incarcérer d'eux-mêmes*, ajoutant que *cela étoit bien essentiel pour que rien ne ralentit leur* ZÈLE. (Compte rendu. page 12.) Il a imprimé qu'il n'avoit pas *dû attendre, pour agir, des preuves matérielles ou des dénonciations* (Ibid. page 8.) ; qu'*il vaut mieux que dix patriotes ayent à souffrir d'une erreur involontaire, que de voir échapper un seul conspirateur.* (Ibid. pag. 13.) Il a cru justifier l'arrestion d'un millier de citoyens, en disant : *Nous n'atteignions, à dire vrai, aucun de ceux qu'il étoit si essentiel d'atteindre.* (Ibid. pag. 7). Il a osé dire, en parlant des cent trente-deux Nantais envoyés à Paris, & dont trente-six sont morts sur la route, ou peu de jours après leur arrivée : IL PARUT

la Loire épouvantée a vomi les cadavres dans l'Océan (1).

Il s'est trouvé un homme ferme, courageux, qui, se dévouant pour sa patrie, n'a pas craint d'attaquer le Comité révolutionnaire, & de le poursuivre légalement dans les fonctions d'accusateur public qu'il remplissoit alors (2). Trop d'affreuses vérités alloient être révélées...... Il fut bientôt

---

CONVENABLE *de les envoyer à Paris, parce que le Comité de Salut public pouvoit tirer d'eux les plus grands renseignemens.* (Ibid. pag. 10.)

(1) Extrait d'un ouvrage intulé : « Conjuration formée, » le 5 prairial, par neuf Représentans du peuple, contre » Maximilien Robespierre, pour l'immoler en plein sénat. » Rapport & acte d'accusation, dont la lecture devoit » précéder, dans la Convention, cet acte de dévouement, » publié par *Lecointre*, de Versailles. » . . . *On ne doit plus voir la torche incendiant l'étable, la chaumière, la cabane du pauvre sans distinction d'avec le château, le palais du riche ou du noble contre-révolutionnaire ;* ON NE DOIT PLUS VOIR ENTASSÉES, DANS DES BATEAUX S'ENTR'OUVRANT A DESSEIN, DES MILLIERS DE MALHEUREUSES VICTIMES, PRÉCIPITÉES AU MILIEU DES FLOTS, APRÈS AVOIR ÉTÉ ARRACHÉES A LEURS FOYERS, CONTRE LESQUELLES AUCUN JUGEMENT PRÉALABLE N'ÉTOIT INTERVENU.

Ce passage remarquable du discours que *Lecointre* devoit prononcer, au mois de prairial, portoit directement sur la conduite du Comité Révolutionnaire de Nantes.

(2) Le citoyen *Phelippes* a constaté le noyement de

dénoncé lui-même par les ſcélérats *qu'il pourſuivoit*, & traduit au Tribunal révolutionnaire, lié & garrotté comme un conſpirateur & avec un conſpirateur ; il eſt maintenant réuni avec nous.

Cependant l'époque approchoit où le crêpe funèbre qui couvroit la ville de Nantes feroit déchiré. Le ſang arbitrairement répandu crioit vengeance ; le deuil de mille familles déſolées étoit l'éloquent monument de mille crimes. La voix publique accuſoit le Comité. Les citoyens *Bourbotte* & *Bô*, Repréſentans du peuple, firent incarcérer les membres qui le compoſoient, & quelques-uns de leurs agens, exécrables complices de tous leurs forfaits : ils publièrent une proclamation vigoureuſe, dans laquelle ils invitèrent les citoyens de Nantes à porter à la Municipalité leurs plaintes & leurs déclarations contre le Comité. Le citoyen *Bô* rendit à la liberté les innocentes victimes qui exiſtoient encore. Les agens, les partiſans du tyran Robeſpierre osèrent calomnier le Repréſentant du peuple ; tous les républicains le

cent vingt-neuf détenus à la maiſon de juſtice du Bouffay, fait dans la nuit du 24 au 25 frimaire, dix-ſept jours après notre départ. Il a conſtaté que *Goullin* & *Grandmaiſon* préſidèrent à cette horrible expédition ; & il déclare, dans ſon mémoire que, les 14 & 15 frimaire, le Comité voulut faire délibérer, en ſa préſence, *ſi oui ou non, on feroit périr les priſonniers en maſſe.*

bénirent; & il a laiſſé à Nantes un ſouvenir qui ne mourra jamais.

Pendant ſa miſſion bienfaiſante, les Nantais ſemblèrent renaître au bonheur & à la liberté. Les déclarations ſe multiplièrent en un inſtant: elles contenoient de terribles, d'utiles révélations; elles furent recueillies, & le comité fut enfin traduit au Tribunal révolutionnaire.

Il étoit prêt d'arriver à Paris, lorſqu'il apprit la fin tragique de *Robeſpierre*. Il donna toutes les marques du plus violent déſeſpoir (1), & ſe regarda, dès ce moment, comme perdu.

Maintenant, l'accuſateur, les accuſés, les aſſaſſins & les victimes ſe trouvent réunis ſous le même toît! ...... Ils partagent les mêmes fers!... l'innocence reſte opprimée; le crime n'eſt pas encore puni.

Comment ſe fait-il que les Nantais ne ſoient

---

(1) » Avant d'arriver à Verſailles, le Comité Révolutionnaire de Nantes ayant appris la chûte de Robeſpierre, & qu'il s'étoit brûlé la cervelle d'un coup de piſtolet; *Goullin*, prenant ſa tête à deux mains, & la laiſſant tomber ſur ſes genoux, s'écria: *Ah! Ciel, eſt-il poſſible!* = *Grandmaiſon* dit: *Si cela eſt, nous ſommes perdus.* = *Chaux*, donnant tous les ſignes du déſeſpoir, ſe prenant aux cheveux & pleurant, fit entendre pluſieurs exclamations. Un gendarme s'en étonna, & chercha à les raſſurer, ſur ce que la nouvelle de la chûte

pas encore rendus à la liberté! — Le Comité de Nantes a-t-il, oui ou non, donné l'ordre de les fusiller? Le Comité les envoyoit-il à Paris?.. devoient-ils être assassinés sur la route? ... existe-t-il contre eux des pièces ou des dénonciations?

Qui donc a voulu les perdre? qui donc a besoin de les perdre encore pour se sauver?.. Des monstres qui ont fait périr dans les flots d'innombrables victimes.

Quel bras retient le glaive de la loi suspendu sur la tête du Comité? Ses victimes languissent depuis onze mois dans les fers... Qui donc recule devant elles le jour de la justice?

Les espérances que le généreux dévouement des Représentans du peuple & la sublime attitude de la Convention viennent de donner à la République, ne peuvent être vaines, & les Nantais vont sans doute enfin voir briser leurs fers.

» de Robespierre n'étoit pas encore confirmée. Le citoyen » *Abram*, capitaine de navire, faisant le voyage avec le » Comité, ne peut s'empêcher de témoigner de l'étonne- » ment, en voyant un tel désespoir, & en entendant » des exclamations qui lui parurent extraordinaires. *Grand-* » *maison* lui répondit : *Robespierre est notre défenseur ; s'il* » *est perdu, nous sommes f....* »

Cette déclaration faite en présence de plusieurs Citoyens a été envoyée au Comité de Sûreté générale, le 30 thermidor, par le citoyen *Sotin* jeune.

Loin d'eux tout esprit de récrimination & de vengeance. Ils soupirent après leurs foyers, & ne doivent voir que la République.

Paris, Maison Égalité, ci-devant Collège du Plessis, le 30 Thermidor, an deuxième de la République Françoise, une & indivisible.

J. M. DORVO. A. PECCOT fils. MARTIN, dit DURADIER. ISSOTIER. Amable POUCHET. Théodore GESLIN. VILLENAVE. Sebastien PINEAU. Henri LA THOISON. J. M. SOTIN, *marin.*

Suivent d'autres signatures.

PHELIPPES, *dit* TRONJOLLY,

EX-PRÉSIDENT des Tribunaux Criminel & Révolutionnaire du Département de la Loire inférieure, séant à Nantes.

JE reçois à l'instant la pièce suivante; je me hâte de la livrer à l'impression. Elle auroit seule suffi pour justifier mes poursuites contre le comité, dans mes fonctions d'Accusateur public près le tribunal criminel du département de la Loire inférieure.

J'ai été dénoncé, incarcéré, mis au secret pendant cinq jours, lié, garotté, couvert de fers & traduit au Tribunal révolutionnaire, de cachots en cachots, &c.

Quel est mon crime? J'ai poursuivi des assassins; des concussionnaires; des infâmes agens de Robespierre; j'ai vengé la nation & la nature.

Par qui ai-je été dénoncé? par les monstres que je poursuivois.

Je demande à être *interrogé, jugé. J'ai des révélations importantes à faire.* Depuis trois mois, je n'ai pu me faire entendre ; il eſt temps que la loi prononce ſur le Comité révolutionnaire de Nantes, & ſur toutes ſes victimes.

J'ai établi ma juſtification, & j'ai fait connoître une partie des crimes du Comité révolutionnaire, dans les mémoires que j'ai adreſſés à la Convention nationale, aux Comités de Salut public & de Sûreté générale, à la Commiſſion des Tribunaux, à celle des revenus de la République & au Tribunal révolutionnaire. Ce mémoire eſt ſous preſſe.

PHELIPPES.

AU NOM DU COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE DE NANTES :

Le Commandant temporaire de Nantes eſt requis de fournir de ſuite 300 hommes de troupes ſoldées, pour une moitié ſe tranſporter à la maiſon du Bouffay, ſe ſaiſir des priſonniers déſignés dans la liſte ci-jointe, leur lier les mains deux à deux, & ſe tranſporter au poſte de l'Eperonnière ; l'autre moitié ſe porter aux Saintes-Claires & conduire

de cette maiſon à celle de l'Eperonnière ; tous les individus indiqués dans la liſte également ci-jointe ; enfin pour, le tout arrivé à l'Eperonnière, prendre en outre ceux détenus à cette maiſon d'arrêt, & les FUSILLER TOUS INDISTINCTEMENT, de la manière que le Commandant le jugera convenable.

Nantes, le 5 frimaire, l'an deuxième de la République Françoiſe, une & indiviſible.

Signé J. J. GOULIN, M. GRANDMAISON, & J. B. MAINGUET.

Cet ordre eſt revêtu du cachet du Comité révolutionnaire de Nantes.

Ce *Mainguet* & autres exécrables Agens du Comité révolutionnaire de Nantes ſont..... libres ! pluſieurs ſont mes dénonciateurs !

PHELIPPES.

707